



3 grands défis pour la formation professionnelle en région

En prenant appui sur le diagnostic du Schéma Régional du Développement Economique, le diagnostic réalisé en collaboration avec les partenaires régionaux de l'emploi et de la formation, a mis en évidence 3 grands défis pour la formation professionnelle en région :

- la diversité territoriale des contextes économiques et démographiques dans laquelle s'inscrit l'appareil de formation régional,
- l'existence de difficultés de recrutement, de métiers « en tension » parallèlement à un grand nombre de demandeurs d'emploi,
- et le développement de la précarité professionnelle, qui diminue avec la qualification.

L'évolution de la pyramide des âges, son impact sur le renouvellement des actifs, le développement des besoins notamment sociaux, celui annoncé d'activités liées aux pôles de compétitivité, complexifient les réponses à apporter par l'appareil de formation régional dans toutes ses dimensions.

Les réponses du PRDF 2007 2011

le projet régional

Il poursuit les mêmes objectifs que le précédent plan, définis suivant 4 grandes priorités :

- l'accès à la qualification, protection contre la précarité,
- un accès équitable sur l'ensemble du territoire, car il s'agit d'un enjeu majeur pour l'avenir de notre région,
- une relation emploi-formation professionnelle plus étroite, car la formation professionnelle doit déboucher sur une insertion professionnelle durable,
- une action partenariale garante de la collaboration de tous, animée de manière volontariste par la Région.

des propositions concrètes

Prenant appui sur les travaux menés avec les partenaires sur 9 groupes thématiques, ainsi que sur les différentes concertations menées par ailleurs, le PRDF propose des actions concrètes qui impliquent la collaboration de plusieurs partenaires. Ceux-ci sont engagés à les mettre en oeuvre dans le cadre de convention d'application du PRDF.

Les thèmes de travail :

- 1 . Carte prévisionnelle des formations et cohérence de l'offre
- 2 . Développement de l'apprentissage
- 3 . Vers les schémas des formations sanitaires et sociales
- 4 . Coordination de l'accueil, de l'information et de l'orientation
- 5 . Plan régional de développement de la validation des acquis de l'expérience
- 6 . La formation pour un égal accès des personnes en rupture de parcours d'insertion
- 7 . Politique régionale de développement de la formation ouverte et à distance
- 8 . Formation des salariés
- 9 . Formations professionnelles supérieures

et des actions spécifiques

- L'enseignement artistique, formations pré professionnelles
- La formation professionnelle des personnes handicapées
- L'égalité hommes – femmes, une contribution du Comité consultatif régional hommes – femmes
- La formation – développement sur les territoires
- Le transfert des formations de l'AFPA à la Région
- L'extension du réseau des Maisons Communes Emploi Formation
- Les contrats d'objectifs avec les branches professionnelles



Région Midi-Pyrénées

22, boulevard du Maréchal Juin - 31406 Toulouse-cedex 9

Téléphone : 05 61 33 50 50 - Télécopie : 05 61 33 52 66 - www.midipyrenees.fr

Crédit photos : MCEF : Caroline Lavergne, Lycée de Fronton : COGEMIP, M.Malvy : J.Jacques Ader, TOS : Brigitte Bordes, réunion PRDF Tarbes, simulation automobile et photo apprentis : Patrick Dumas

PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

2007 – 2011



Le 2 juin dernier, nous étions nombreux au centre des congrès de Labège pour une rencontre sur le nouveau Plan Régional de Développement des Formations de Midi-Pyrénées. Signe du partenariat qui s'est noué alors pour faire du PRDF un outil commun, ce sont plus de 1150 acteurs de la formation et de l'apprentissage qui ont participé aux différents groupes de travail et aux rencontres départementales.

Ce travail fructueux a été proposé au vote des élus régionaux qui l'ont approuvé à l'unanimité en Assemblée plénière le 29 juin 2006.

C'est ce document que je vous propose aujourd'hui de découvrir au travers de cette synthèse d'abord, puis du CD-ROM qui l'accompagne dans lequel vous pourrez retrouver l'intégralité du PRDF ainsi que l'ensemble des travaux menés avec les partenaires pour élaborer ce plan.

Vous le savez, la compétence de la Région s'est singulièrement renforcée depuis 2004 avec notamment le transfert des formations sanitaires et sociales et l'accueil des 8500 élèves de ce secteur. Naturellement, le PRDF tient compte de cette nouvelle donne institutionnelle et de ses implications en termes de financement et d'organisation. Dans une région aussi vaste que Midi-Pyrénées, il importe de proposer une offre de formation accessible au plus grand nombre.

Nous y voyons la nécessité d'assurer l'égalité des citoyens et de permettre un développement équilibré du territoire. Cette ambition repose en grande partie sur le travail des acteurs de la formation professionnelle : lycées, CFA, Chambres des métiers, antennes régionales... Elle est aussi le fruit d'un effort continu pour multiplier l'offre de formation au plus près des citoyens de Midi-Pyrénées avec le développement des Maisons communes emplois formation (23 en 2008) et du réseau Pyramide d'enseignement à distance.

Dès à présent, la Région finance l'accueil de 23 000 personnes dans des stages de formation professionnelle.

Autre volet de l'intervention régionale : l'apprentissage. Avec 16 000 apprentis en 2006 et 250 formations proposées en Midi-Pyrénées, du CAP au diplôme d'ingénieur, l'apprentissage constitue une voie de formation que la Région souhaite également développer dans le prolongement de la Convention d'objectifs et de moyens signé avec l'Etat.

Ensemble, nous faisons le pari de la qualification pour tous, car nous savons que la formation est la clé qui ouvre la porte du monde du travail et permet l'accès à un emploi qualifié durable.



hsk use

Martin MALVY
Ancien ministre
Président de la Région Midi-Pyrénées



Monique IBORRA

Première Vice-Présidente du Conseil régional Midi-Pyrénées, chargée de la mise en œuvre et de la coordination des politiques régionales dans le secteur de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Depuis 1993, la Région a pour mission d'établir un Plan Régional de Développement des formations professionnelles, pluriannuel, afin de favoriser un développement cohérent de l'ensemble des filières de formation en direction des jeunes et des adultes. Ce rôle a progressivement été conforté, amplifié et précisé par différentes lois.

Le PRDF est l'occasion d'affirmer l'ensemble de la politique régionale en matière de formation professionnelle, de créer une véritable dynamique régionale et de mobiliser les partenaires sur des actions concrètes.

En Midi-Pyrénées,

La Région entend jouer pleinement le triple rôle que les différentes lois de décentralisation lui ont confié en matière de formation professionnelle :

- développer les dispositifs pour lesquels elle a une compétence de droit commun : apprentissage, formation professionnelle continue,
- participer aux dispositifs de formation initiale scolaire,
- assurer la coordination de l'ensemble des dispositifs.

L'enjeu de la complémentarité des financements en particulier est considérable. Dans le champ du PRDF, la Région à elle seule intervient annuellement à hauteur de près de 150 M€ en investissement et équipement et de plus de 220 M€ en fonctionnement.

C'est par le développement d'instances de concertation et d'actions que la Région veut créer de la synergie pour que chaque financeur décide au mieux de l'utilisation de moyens financiers qui peuvent se faire plus rares.

La méthode d'élaboration du présent PRDF et son exécution illustrent cette ambition.

une très large concertation pour définir le PRDF

- les principales institutions en matière de formation et d'emploi ont été sollicitées pour fournir leurs éléments d'analyse et de réflexion ;
- 9 groupes de travail partenariaux ont été lancés lors de l'ouverture officielle des travaux du PRDF le 16 janvier 2006, pour proposer des actions concrètes à mener sur les thèmes prioritaires ; ils ont réuni ensuite 450 personnes,
- 11 réunions territoriales, entre le 6 avril et 2 mai 2006, ont été l'occasion d'un échange avec près de 700 acteurs locaux, pour faire remonter leurs préoccupations et expliquer les politiques et les procédures régionales ;
- les instances régionales de la formation et de l'emploi, le CCREFP, le CAEN et le CREA⁽¹⁾, ont été consultés sur les orientations et les résultats des travaux ;
- le 2 juin 2006, 600 personnes ont participé à la journée de restitution des travaux.

⁽¹⁾ CCREFP : Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
CAEN : Conseil Académique de l'Education National
CREA : Comité Régional de l'Enseignement Agricole

LE PROJET REGIONAL DU PRDF 2007-2011

1ÈRE ORIENTATION : LA RÉGION, MOTEUR DE L'ACCÈS À LA QUALIFICATION

1 - Accéder à la qualification

- *En formation initiale, en lien avec les autorités académiques*

En poursuivant son effort d'investissement en faveur des lycées

En veillant, à ce qu'il y ait un nombre de places suffisant dans les lycées, dans un équilibre entre demande économique, besoins sociaux et désir des parents et des élèves

En honorant les engagements pris avec l'Etat dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens relatif à l'apprentissage

En produisant des orientations pour l'évolution de la carte des formations professionnelles initiales pour 3 ans à l'attention des établissements et en poursuivant le travail d'harmonisation des procédures et d'outils d'analyse communs.

En signant chaque année avec les autorités académiques des conventions définissant les priorités d'évolution de la carte scolaire

- *En formation continue pour les demandeurs d'emploi, en lien avec les autres financeurs*

En poursuivant la réorientation du Programme d'Accès à l'Emploi de la Région vers un Dispositif d'Accès à la Qualification pour mieux inciter les bénéficiaires à s'orienter vers une formation certifiante reconnue qui leur donne plus de chance d'échapper à la précarité

En poursuivant l'ajustement du Programme Régional de Formation Professionnelle de la Région, en particulier aux besoins locaux

- *Pour la formation des actifs en lien avec les partenaires*

En poursuivant son effort dans le cadre de la promotion sociale et en matière d'aide aux Congés Individuels de Formation

En contribuant au développement de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

En développant les cellules de reclassement et l'accès à des parcours qualifiants

2 - Principalement aux premières qualifications pour les publics les plus fragiles

En veillant à assurer un nombre suffisant de formations professionnelles initiales, en priorité en CAP et BEP, et en aidant les bénéficiaires à progresser vers le niveau Bac

En mettant en œuvre, avec les partenaires concernés, l'articulation des dispositifs d'insertion destinés aux bénéficiaires des minima sociaux, nécessaire à la continuité et la sécurisation de leur parcours

En poursuivant le soutien aux structures d'insertion par l'activité économique et à la formation de leurs salariés

En poursuivant l'aide au chéquier lecture et à l'achat des 1ers équipements

3 - En prévenant les risques de déscolarisation et de sortie du système éducatif sans qualification et en offrant une seconde chance aux jeunes sortis sans qualification professionnelle

En contribuant à pérenniser la Mission Générale d'Insertion de l'Education nationale en concertation avec les partenaires, les Missions locales en particulier, pour l'accès à la qualification

En poursuivant le succès de l'Ecole de la 2e Chance lancée par le Conseil Régional par des liens avec d'autres acteurs locaux, en lançant des « chantiers école » expérimentaux pour les jeunes de moins de 18 ans

En contribuant aux recherches permettant l'accès à l'Université de jeunes issus de ZEP

4 - En participant à une meilleure organisation et visibilité des formations professionnelles bac + 2 en lien avec la perspective d'une généralisation des formations à bac+3

En faisant mieux connaître l'ensemble de l'offre bac + 2 et bac + 3, et en contribuant à l'articulation de l'ensemble de ces formations

En favorisant une meilleure dynamique territoriale pour l'ensemble de ces formations hors Toulouse

5 - En facilitant l'information de tous les acteurs

Par la mise à disposition d'une carte des emplois et des formations, des résultats d'insertion par dispositif et par groupe de formation / métiers, des données synthétisées par le CARIFOREF

6 - En développant la reconnaissance et la valorisation des expériences professionnelles dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience pour faciliter les réorientations tout au long de la vie

En développant un portail et un document d'information commun, et en animant une instance régionale de pilotage Les partenaires concourent à la prise en charge de l'accompagnement selon les publics dont ils ont la responsabilité

La Région lance avec ses principaux partenaires concernés un dispositif de suivi régional de la VAE

Les MCEF au niveau local s'impliquent fortement dans l'information et la coordination de la VAE

2È ORIENTATION : LA RÉGION, GARANTE D'UN ACCÈS ÉQUITABLE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

1 - Elle veille à un équilibre territorial dans les ouvertures de formation professionnelle initiale et continue, en assurant la publication de la carte des formations professionnelles et en publiant les critères de choix d'ouverture et de fermeture

2 - Elle contribue à la mise en œuvre de réponses aux besoins d'emplois et de qualifications locales et régionales

En confortant l'implantation locale de ses services par une meilleure intégration dans les Maisons Communes Emploi Formation (MCEF)

En organisant au niveau de chaque MCEF une réunion annuelle de concertation et de bilan de la mise en œuvre du PRDF et des différents dispositifs

En poursuivant le développement et la rénovation des hébergements et internats pour les scolaires, les apprentis et les demandeurs d'emploi, et en impulsant une réflexion d'ensemble sur les conditions de vie des formés

3 - Elle participe au développement de la mutualisation des équipements et des dispositifs

En constituant des plates-formes techniques mutualisées entre formation scolaire, apprentissage, formation professionnelle continue

En développant un portail d'information sur la Formation Ouverte et à Distance, en proposant une convention aux points d'accès locaux (charte de qualité et signalétique commune) et en assurant la complémentarité des réseaux

4 - Elle propose à ses partenaires d'engager un suivi des personnes handicapées dans les différents dispositifs de formation

5 - Elle s'engage à mieux prendre en compte d'une manière transversale et systématique l'égalité homme - femme selon les recommandations du Comité consultatif récemment mis en place et en lien avec lui

3È ORIENTATION : LA RÉGION, ANIMATRICE D'UNE RELATION EMPLOI FORMATION PROFESSIONNELLE PLUS ÉTROITE

1 - En poursuivant l'implantation des MCEF pour arriver à une couverture complète de la Région en 2008

2 - Pour assurer un accueil, une information et une orientation (AIO) de qualité

En veillant, dans le respect du rôle de chacun des acteurs, à un accompagnement personnalisé, et en développant une coopération régionale au niveau local dans le cadre des MCEF

3 - En soutenant le développement des plates-formes technologiques dans les lycées technologiques et professionnels ainsi que le développement des exploitations des lycées agricoles

4 - En développant l'enseignement professionnel supérieur, en particulier hors Toulouse, par une concertation au niveau des licences professionnelles, par la recherche de financement des parcours des demandeurs d'emploi, par le développement de l'apprentissage au niveau supérieur

5 - En mettant en place un schéma des formations sanitaires et sociales permettant de faire face aux besoins sanitaires et sociaux par une qualification accrue des professionnels et une offre de formation équilibrée sur le territoire régional

6 - En intégrant le dispositif de l'AFPA à la dynamique régionale par la prise de délégation anticipée de la part de l'Etat sur la responsabilité du financement des actions de formation à compter du 1er janvier 2007

7 - En assumant la responsabilité donnée par la loi à la Région sur l'enseignement professionnel initial dans les disciplines de la musique, de la danse et de l'art dramatique

8 - En poursuivant la collaboration avec des branches professionnelles

En négociant des contrats d'objectifs, basés sur les évolutions prévisibles et les besoins en formation, définissant des actions communes, en diffusant ces contrats et des études interprofessionnelles

9 - En inscrivant d'une manière renouvelée la formation - développement dans la stratégie régionale de formation et de développement économique

En développant les actions de création - reprise d'activités, les actions de formation à la gestion, en particulier pour les jeunes, et les actions de formation continue pour faire face à de nombreux départs à la retraite des responsables d'entreprises

4È ORIENTATION : LA RÉGION, PILOTE DE L'ACTION PARTENARIALE

1 - En développant un dispositif de suivi qui permette une évaluation

Par l'amélioration de l'analyse partagée de la relation emploi formation

Par la mise en place, aux niveaux régional et local, d'indicateurs de suivi de la politique régionale et l'organisation de réunions annuelles de bilan

2 - En signant des conventions négociées dans les 9 groupes partenariaux